

Accusé de réception en préfecture
021-212102313-20110627-VD20112706-0027-DE
Date de signature : 01/07/2011
Date de réception : 01/07/2011

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

27

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil Municipal de la Ville de Dijon

Séance du 27 juin 2011



MAIRIE DE DIJON

Président : M. REBSAMEN

Secrétaire : M. BORDAT

Membres présents : M. MILLOT - Mme TENENBAUM - M. MASSON - Mme DILLENSEGER - M. MARTIN - M. GERVAIS - M. GRANDGUILLAUME - Mme METGE - M. DUPIRE - Mme REVEL-LEFEVRE - M. BERTELOOT - Mme AVENA - M. MEKHANTAR - Mme MARTIN - Mme KOENDERS - Mme DURNET-ARCHERAY - Mme GARRET-RICHARD - Mme BLETTERY - M. MARCHAND - M. JULIEN - M. PIAN - Mme TROUWBORST - Mme LEMOUZY - M. DELVALEE - M. IZIMER - Mme ROY - Mme HERVIEU - M. LOUIS - Mme MODDE - Mme MASLOUHI - M. EL HASSOUNI - Mme GAUTHIE - M. BROCHERIEUX - M. DUGOURD - M. AYACHE - Mme VANDRIESSE - M. OUAZANA

Membres excusés : Mme POPARD (pouvoir M. GRANDGUILLAUME) - Mme DURNERIN (pouvoir M. LOUIS) - Mme BIOT (pouvoir M. BERTELOOT) - Mme TRUCHOT-DESSOLE (pouvoir M. GERVAIS) - Mme CHEVALIER (pouvoir Mme TROUWBORST) - Mme JUBAN (pouvoir M. DESEILLE)

Membres absents : M. MAGLICA - M. DESEILLE - M. PRIBETICH - M. ALLAERT - Mme BERNARD - M. BERTHIER - M. BEKHTAOUI - Mme MILLE - M. BOURGUIGNAT - M. HELIE

OBJET

DE LA DELIBERATION

Conseils d'administration des collèges - Représentation de la Ville

Monsieur le Maire expose :

Mesdames, Messieurs,

Au cours de ses réunions des 28 mars et 30 juin 2008, le Conseil Municipal a désigné ses représentants dans les conseils d'administration des collèges de la ville.

Or, lors de sa dernière séance, le Conseil Général de la Côte d'Or a modifié la représentation du Département dans ces instances, en décidant que seuls des élus de la majorité départementale seront susceptibles d'y siéger, alors que dans le dispositif antérieur, siégeaient les conseillers généraux des cantons concernés.

Cette évolution est de nature à remettre en cause la représentation initiales de la Ville.

C'est pourquoi, je vous propose, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir modifier cette dernière, en procédant aux désignations suivantes :

- Collège Champollion
 - Titulaires : M. Jean-Yves Pian, Mme Catherine Hervieu
 - Suppléants : M. Hamid El Hassouni, M. Mohammed Izimer

- Collège Clos de Pouilly
 - Titulaires : M. Alain Millot, Mme Myriam Bernard
 - Suppléants : M. Mohammed Izimer, Mme Stéphanie Modde

- Collège Roupnel
 - Titulaire : M. Alain Millot
 - Suppléant : M. Mohamed Bekhtaoui

- Collège des Lentillères
 - Titulaire : Mme Colette Popard
 - Suppléant : M. Joël Mekhantar

- Collège Pardé
 - Titulaires : M. Laurent Grandguillaume, Mme Chantal Trouwborst
 - Suppléantes : Mme Nathalie Koenders, Mme Madeleine Blettery

- Collège le Parc
 - Titulaire : Mme Colette Popard
 - Suppléante : Mme Elisabeth Biot

- Collège Rameau
 - Titulaire : M. Laurent Grandguillaume
 - Suppléant : M. André Gervais

- Collège Malraux
 - Titulaires : M. Alain Millot, M. Jean-Yves Pian
 - Suppléantes : Mme Myriam Bernard, Mme Jacqueline Garret

RAPPORT ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ